

Aménagements fonciers

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Génie de l'environnement (GEN)
Mode de formation	Plein temps

Informations générales

Nom	: Aménagements fonciers
Identifiant	: AmFoncier
Années académiques	: 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024
Responsable	: Denis Leroy
Charge de travail	: 60 heures d'études
Périodes encadrées	: 32 (= 24 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours								32	

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant-e doit connaître et savoir utiliser les notions suivantes :

- Notions et concepts de base relatifs au développement territorial;
- Instruments principaux de planification territoriale et de police des constructions;
- Notions de droits fonciers.

Objectifs

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de :

- a) Comprendre en quoi consistent les politiques foncières, quels sont leurs rôles dans le processus de production territoriale, quels sont leurs enjeux et les acteurs concernés.
- b) Maîtriser les différentes démarches foncières et leurs procédures.
- c) Comprendre la nécessité de la coordination entre les aspects fonciers et l'aménagement du territoire
- d) Rédiger des conventions et appliquer les principes de péréquation réelle dans des projets nécessitant une coordination foncière.

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 32 périodes

- Le sol et la propriété foncière 4
- Les acteurs autour du sol 2
- Les politiques foncières : instruments, enjeux 4
- Les différents types de démarches foncières 4
- La coordination entre les aspects fonciers et l'aménagement du territoire 2
- Péréquations foncières et financières 8
- Les conventions 8

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours : l'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement. Il y aura au moins 2 tests d'une durée totale d'au moins 2 périodes.

Examen : l'atteinte de l'ensemble des objectifs de formation sera vérifiée lors d'un contrôle final commun écrit d'une durée de 90 minutes.

Matériel autorisé :

- information communiquée directement par l'enseignant.

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 0.5 + moyenne examen x 0.5